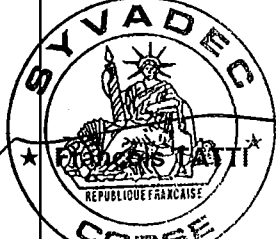


Séance du 12 AOUT 2008

DELIBERATION N° BS 2008-08-05

OBJET : OPERATION « PILES » : DEMANDE DE SUBVENTION

			<p>L'an deux mil huit, le douze août 2008 à 11 heures 00, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à la Citadelle de Corte, salle du Conseil Municipal. Sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président du SYVADEC.</p>
15	12	12	
<p>Messieurs : François TATTI, Gilles GIOVANNANGELI, Ange ROVERE, Jean PAJANACCI, Jean-Jacques PADOVANI, Xavier POLI, José GIANZILY, Ange-Pierre VIVONI, Paul LIONS, Paul GIUDICELLI, Jean-Baptiste GIFFON, Jean-Louis MASSIANI.</p>			
<p>Messieurs : Pierre GUIDONI, Jean-Pierre GIORDANI, Antoine GREANI.</p>			
			<p>Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-Préfecture de Corte du :</p> <p style="text-align: center;">Sous-Préfecture de CORTE 13 AOUT 2008 ACCUSE DE RÉCEPTION</p> <p>et publication (affichage) ou notification du :</p> <p style="text-align: center;">Le Président,</p> 
Monsieur Xavier POLI			
1 ^{er} août 2008			
1 ^{er} août 2008			

Objet : OPERATION « PILES » : DEMANDE DE SUBVENTION

La région Corse est la 22^{ème} région (sur 24) pour la Collecte des piles et seules 2 collectivités sont référencées en points de collecte (collecte effectuée principalement par les revendeurs).

Le SYVADEC souhaiterait s'investir dans la collecte des piles en contractualisant avec COREPILE puis en développant un réseau de point de collecte sur l'ensemble du territoire. L'installation des points de collecte sera accompagnée d'une campagne de communication

Les chiffres

- 2 500 000 piles vendues par an
- 11.4 t de piles sont collectées en Corse essentiellement par les GMS
- Objectif : 32t/an

Le Bureau est appelé à se prononcer sur le dispositif et le plan de financement de l'**opération « Piles »**.

Les objectifs de cette opération sont :

- faire de la Corse : **l'une des premières régions** pour la collecte des piles usagées ;
- **et de capter 100% des piles jetées**

La campagne de communication

- Création d'outils (affiche, flyer, autocollant)
- Plan média (radio, web)
- Création d'un site internet spécifique

L'estimation budgétaire de cette opération est de 30 000€ et les financements escomptés s'élèvent à 80%.

Le Président demande au bureau l'autorisation de solliciter les financeurs ADEME et Office de l'Environnement de la Corse.

Ces explications entendues, Monsieur le Président demande au Bureau Syndical de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical :

**12 membres présents,
A l'unanimité,**

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Approuve le dispositif et le plan de financement de l'**opération « Piles »**,
- Autorise Monsieur le Président à solliciter les financeurs ADEME et Office de l'Environnement de la Corse,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Sous-Préfecture de CORTE
13 AOUT 2008
ACCUSE DE RÉCEPTION

Fait à Corté, le 12 août 2008
Extrait certifié conforme,

